

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Metz (57)

Premier tour

– le 11/03/2020 –

Action n°1

Dès le début de mandat, remettre à jour le plan vélo

- en mettant en place un comité de suivi opérationnel se réunissant au minimum 4 fois par an ;
- en établissant un budget annuel de 3 500 000 euros

Objectif 2030 : l'objectif de part modale vélo inscrit dans la loi (loi LOM) est de 9 % en 2024 hors le PDU prévoit seulement 3 % en 2030. Pour être conforme à la loi, cet objectif doit être révisé.

Afin de développer un "système vélo" complet et cohérent (voir le manifeste vélo), validez vous les 3 points suivants ?

- Investissement financier : => Afin de faire changer les comportements et au vu des enjeux environnementaux, il est nécessaire d'investir au minimum 15 € par habitant par an. C'est à dire un budget équivalent à celui alloué dans les villes qui ont développé le vélo (Strasbourg, Bordeaux, Grenoble etc..).
- Moyens humains : => Mettre en place un "système vélo" cohérent demande des moyens humains suffisamment conséquent, c'est pourquoi l'équipe "mobilité active" de Metz Métropole doit être portée au minimum à 3 personnes.
- Suivi et communication : => Mettre en place un comité de suivie trimestriel et organiser une présentation public annuelle sur l'état d'avancement du Schéma Directeur Vélo : présentation des travaux effectués et à venir, évolution des services vélos, mises en œuvre des incitations en faveur du vélo, le budget....

Thomas Scuderi (Metz en Confiance)

Pas de commentaire

Xavier Bouvet (Unis pour Metz)

Pas de commentaire

Béatrice Agamennone (Energies pour Metz - Béatrice Agamennone)

Je m'engage à faire réviser le PDU 2020/2030, au sein de Metz métropole, pour adopter des objectifs plus ambitieux en matière de développement et de sécurisation de nouvelles pistes cyclables, d'installation de stationnement sécurisé et en arceaux et de réaménagement des voiries pour adopter un partage plus équilibré. L'équipe dédiée à la mobilité sera renforcée et disposera d'un référent vélo.

Françoise Grolet (Le Bon Sens pour Metz (RN))

Pas de commentaire

Richard Lioger (Metz au coeur)

Oui, ce qui est important, c'est en particulier d'associer les cyclistes dans la définition de ses plans. Ils ont une réelle compétence quant à l'usage de l'espace urbain et des équipements dédiés.

Action n°2

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Prévoir également la participation des élus et responsables à des séminaires et visites guidées sur des villes qui ont développé le vélo (Strasbourg par exemple, ou Amsterdam, Copenhague ...).

Thomas Scuderi (Metz en Confiance)

Pas de commentaire

Xavier Bouvet (Unis pour Metz)

Pas de commentaire

Béatrice Agamennone (Energies pour Metz - Béatrice Agamennone)

Il est toujours utile de s'inspirer de ce qui fonctionne dans d'autres villes. Plus largement, il faut sortir du modèle en silo pour concevoir les aménagements urbains et travailler de façon transversale avec les services techniques et urbanistiques, les habitants et notamment les utilisateurs du vélo. Je propose aussi de mettre en place une équipe dédiée à l'urbanisme du quotidien dont le rôle sera justement, en partie, de faire de lien entre les habitants et les services.

Françoise Grolet (Le Bon Sens pour Metz (RN))

Pas de commentaire

Richard Lioger (Metz au coeur)

Je suis attaché à ce que les projets d'urbanisme soient préparé par des compétences solides et ancrées sur le terrain.

Action n°3

Créer un réseau express vélo / Lancer sans tarder l'aménagement des axes cyclables structurants du Schéma Directeur Cyclable de Metz Métropole.

Et ce, sans attendre l'opportunité d'autres travaux à engager sur les voies concernées, afin d'assurer la continuité de ces grands axes le plus rapidement possible. Sur ces axes, il s'agit aussi d'aménager les carrefours pour donner la priorité aux piétons et aux cyclistes par rapport aux voitures.

En tant que futur élu communautaire, vous engagez-vous à réaliser ces axes structurants dans le cadre du prochain mandat ? De quelle manière, dans votre commune, soutiendrez-vous ces aménagements ?.

Thomas Scuderi (Metz en Confiance)

Pas de commentaire

Xavier Bouvet (Unis pour Metz)

Pas de commentaire

Béatrice Agamennone (Energies pour Metz - Béatrice Agamennone)

À Metz, si l'augmentation du linéaire de voies a été notable, force est de constater que malheureusement peu d'investissements ont été réalisés durant ce second mandat. Les aménagements ont été parfois réalisés par des spécialistes vélos, parfois dans le cadre d'aménagement plus larges de voiries, ce qui explique sans doute la diversité des aménagements (sites propres, bandes réservées sur ouvrages ou simple marquage sur la chaussée) et la non continuité d'itinéraires. La configuration de la ville fait que cette non-continuité d'itinéraires est un frein à l'usage du vélo au quotidien, en particulier pour les plus jeunes, qui ne sont pas sur des itinéraires sécurisés de bout en bout. Le transfert de la compétence « vélo » à la Métropole permettra sans doute de ne plus avoir des aberrations comme l'arrêt d'une piste cyclable à la limite communale (par exemple entre l'avenue de Nancy à Metz et la rue de Pont-à-Mousson à Montigny-les-Metz).

3-4: Une question de fond: on fait 20 km de nouvelles pistes cyclables ou on requalifie 20 km ou 20+20? Il faut qu'on soit clair pour demain. Cela fait combien d'augmenter la part modale à 9% en linéaire de pistes? Il ne faut pas oublier qu'ici on raisonne sur Metz et non sur le territoire métropolitain

Françoise Grolet (Le Bon Sens pour Metz (RN))

Pas de commentaire

Richard Lioger (Metz au coeur)

C'est une question complexe car la compétence engage la Métropole, et il faudra veiller à ce que ces axes structurants trouvent une continuité inter-communale. Mais en tant que maire, j'appuierai cet engagement pour qu'il se fasse sur le territoire messin.

Action n°4

Créer un réseau d'itinéraires cyclables jalonnés inter-quartiers et d'agglomération. Poursuivre et développer, à l'échelle de la métropole, le jalonnement des itinéraires cyclables mis en place par la Ville de Metz.

Thomas Scuderi (Metz en Confiance)

Pas de commentaire

Xavier Bouvet (Unis pour Metz)

Pas de commentaire

Béatrice Agamennone (Energies pour Metz - Béatrice Agamennone)

je propose de créer 20 km de nouvelles pistes cyclables protégées et de requalifier/sécuriser au moins 20km sur le mandat (sur les 80km existants).

Françoise Grolet (Le Bon Sens pour Metz (RN))

Pas de commentaire

Richard Lioger (Metz au coeur)

Les réseaux inter-quartiers sont bien sûr importants, en particulier lorsque ceux-ci passent par des points particulièrement dangereux, par exemple Patrotte vers Metz Centre.

Action n°5

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019. Par exemple :

- liaison Moulins centre à Moulins-Saint-Pierre
- rond point intersection entre boulevard de la Solidarité et N431 pour un accès vers l'Actipôle avec de nombreux commerces et entreprises
- pont de Verdun
- pont mixte

Un nouvel appel à projets est lancé pour 2020 (du 1er février au 31 mai) avec un budget de 50 millions d'euros, voir les détails ici :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/aap-continuites-cyclables2020>

Thomas Scuderi (Metz en Confiance)

Pas de commentaire

Xavier Bouvet (Unis pour Metz)

Pas de commentaire

Béatrice Agamennone (Energies pour Metz - Béatrice Agamennone)

Cela sera intégré dans le projet global de Metz métropole pour le vélo.

Françoise Grolet (Le Bon Sens pour Metz (RN))

Pas de commentaire

Richard Lioger (Metz au coeur)

Le fonds de mobilités actives, comme d'autres financements, sont naturellement à mobiliser pour engager la transformation de points durs tels que ceux cités.

Action n°6

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture, déneigement... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

Thomas Scuderi (Metz en Confiance)

Pas de commentaire

Xavier Bouvet (Unis pour Metz)

Pas de commentaire

Béatrice Agamennone (Energies pour Metz - Béatrice Agamennone)

La réponse positive à cette question s'inscrit dans un projet plus global d'urbanisme du quotidien et d'amélioration du nettoyage urbain. Dans mon programme, l'absence de nouvelles infrastructures coûteuses (type palais des congrès) permettra de consacrer des budgets plus importants à la rénovation urbaine et à la gestion du quotidien.

Françoise Grolet (Le Bon Sens pour Metz (RN))

Pas de commentaire

Richard Lioger (Metz au coeur)

Oui, la propreté de la voie cyclable est un facteur favorable à l'importance de l'utilisation et la sécurité des cyclistes. mais il faut aussi mettre les moyens pour que ce réseau ne soit pas dégradé. Nous pensons par exemple à la boucle complète du Saulcy, inutilisable du fait de véhicules voyous.

Action n°7

Pour lutter contre les accidents imputables au phénomène des angles morts, interdire - dès que la législation le permettra - les poids lourds non équipés de radars avancés de détection de cyclistes et piétons.

Et mettre en place des animations de sensibilisation avec les services de transport en commun et les cyclistes.

Thomas Scuderi (Metz en Confiance)

Pas de commentaire

Xavier Bouvet (Unis pour Metz)

Pas de commentaire

Béatrice Agamennone (Energies pour Metz - Béatrice Agamennone)

Il faut proposer des itinéraires cyclables sécurisés. Il reste difficile de légiférer, même au niveau national et européen, sur ce type de contrainte pour les poids lourds même si cette avancée technologique doit être soutenue.

Françoise Grolet (Le Bon Sens pour Metz (RN))

OUI pour mettre en place des animations de sensibilisation avec les services de transport en commun et les cyclistes.

Richard Lioger (Metz au coeur)

La législation européenne évolue vers de nouvelles règles pour les VI et les VUL en 2022 puis 2024. C'est une avancée. Néanmoins "l'interdiction" sur le seul ban de notre commune poserait de sérieuses difficultés d'information et de respect de cette interdiction.

Action n°8

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Thomas Scuderi (Metz en Confiance)

Pas de commentaire

Xavier Bouvet (Unis pour Metz)

Pas de commentaire

Béatrice Agamennone (Energies pour Metz - Béatrice Agamennone)

Je propose de retravailler les continuités entre le centre historique et le reste de la ville : partage de l'espace entre les voitures et les mobilités douces en retravaillant les boulevards qui ceignent le cœur historique (place Mazelle, place Mondon, boulevard de Trèves/Porte des Allemands).

Françoise Grolet (Le Bon Sens pour Metz (RN))

Pas de commentaire

Richard Lioger (Metz au coeur)

Evidemment. C'est la direction que nous prenons. Comme cela se fait déjà sur les zones 30 et priorités inversés, nous devons donner priorité aux modes de transport les plus vulnérables et les moins polluants, en commençant par les piétons... puis les vélos.

Action n°9

Arrêter tout projet de construction de grande infrastructure routière destinée aux véhicules motorisés.

Thomas Scuderi (Metz en Confiance)

Même si nous souhaitons favoriser les transports doux, il semble difficile de signer sur un engagement aussi ferme, sachant que des projets extérieurs pourraient voir le jour avec pour objectif de permettre la facilitation des transports sur l'ensemble de la métropole.

Xavier Bouvet (Unis pour Metz)

sur le territoire de la métropole

Béatrice Agamennone (Energies pour Metz - Béatrice Agamennone)

Je ne souhaite pas forcément opposer la pratique du vélo à la voiture et certains axes doivent être rénovés et développés. Il faut, en revanche, favoriser le report sur des transports en communs plus performants, ce qui n'est pas le cas, loin s'en faut, aujourd'hui.

Françoise Grolet (Le Bon Sens pour Metz (RN))

Pas de commentaire

Richard Lioger (Metz au coeur)

C'est un engagement intenable et qui serait démagogique. Par respect pour les électeurs, un maire se doit de porter une politique de conciliation des modes de transports, y compris la voiture et les 2 roues motorisées qui sont (encore) un moyen de déplacement contemporain.

Action n°10

Réaménager les avenues qui sont à 2x2 voies en 2x1 voies, en redistribuant l'espace au profit des transports en commun, des piétons et des vélos.

Thomas Scuderi (Metz en Confiance)

Cela dépendra vraiment des endroits. Nous ne souhaitons pas congestionner les entrées et sorties de la ville.

Xavier Bouvet (Unis pour Metz)

Pas de commentaire

Béatrice Agamennone (Energies pour Metz - Béatrice Agamennone)

Il faudra voir au cas par cas et en fonction des plans de rénovation comment intégrer systématiquement un partage équilibré de la voirie. Les travaux de voiries étant coûteux et long à mettre en place, il faudra plus d'un mandat pour réaliser cet objectif.

Françoise Grolet (Le Bon Sens pour Metz (RN))

Cela doit se faire avec discernement pour avoir un effet vertueux et ne pas augmenter les embouteillages

Richard Lioger (Metz au coeur)

La construction des lignes de Metz en sont l'exemple concret. Durant les 2 derniers mandats auquel j'ai été plus qu'impliqué, c'est ce que j'ai défendu. Tout n'est pas possible tout de suite, mais la direction est la bonne.

Action n°11

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. à l'exception de quelques grands axes principaux

Thomas Scuderi (Metz en Confiance)

Sauf axes structurants entrées/sorties de ville

Xavier Bouvet (Unis pour Metz)

selon un périmètre à préciser.

Béatrice Agamennone (Energies pour Metz - Béatrice Agamennone)

Je propose de créer des rues apaisées en zone de partage.

Françoise Grolet (Le Bon Sens pour Metz (RN))

Oui pour apaiser la vitesse selon une cartographie prioritaire.

Richard Lioger (Metz au coeur)

Le terme "généraliser" est fort car sur de nombreux axes sécurisés pour les cyclistes, cette mesure n'est pas justifiée. Mais "étendre" oui.

Action n°12

Créer des zones à très faible circulation dans certaines rues (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles.

Thomas Scuderi (Metz en Confiance)

Pas de commentaire

Xavier Bouvet (Unis pour Metz)

Pas de commentaire

Béatrice Agamennone (Energies pour Metz - Béatrice Agamennone)

Pas de commentaire

Françoise Grolet (Le Bon Sens pour Metz (RN))

Oui pour les abords des écoles

Richard Lioger (Metz au coeur)

Oui, la question des écoles et collèges en particulier, et créer pour cela des lieux de dépôt sécurisés et distants des entrées.

Action n°13

Transformer en zone piétonne. Étendre le plateau piétonnier à la Fournirue et la rue des Jardins.

Thomas Scuderi (Metz en Confiance)

Du vendredi soir au dimanche soir pour commencer

Xavier Bouvet (Unis pour Metz)

Pas de commentaire

Béatrice Agamennone (Energies pour Metz - Béatrice Agamennone)

Je propose de créer des rues apaisées en zone de partage : un réaménagement notamment de la Fournirue, la rue des Jardins et la rue des Allemands sera étudié. D'autres quartiers pourront bénéficier de cette mesure.

Françoise Grolet (Le Bon Sens pour Metz (RN))

Pas d'extension de la zone piétonne qui ne se porte pas bien actuellement. La Fournirue a surtout besoin d'être libérée du stationnement gênant et de la vitesse excessive.

Richard Lioger (Metz au coeur)

Ce sont des engagements que vous lirez dans notre programme. Nous visons aussi l'étude de la continuité piétonne Fournirue, rue des Allemands.

Action n°14

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Thomas Scuderi (Metz en Confiance)

Pas de commentaire

Xavier Bouvet (Unis pour Metz)

Pas de commentaire

Béatrice Agamennone (Energies pour Metz - Béatrice Agamennone)

Autant que faire se peut, le terrain étant parfois trop contraint ou la chaussée trop étroite.

Françoise Grolet (Le Bon Sens pour Metz (RN))

Pas de commentaire

Richard Lioger (Metz au coeur)

Oui, à condition aussi de sécuriser ces double-sens.

Action n°15

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes. Réaménager les accès aux écoles pour permettre aux élèves de venir à vélo en sécurité.

Thomas Scuderi (Metz en Confiance)

Sujet délicat où les solutions seront à inventer pour chaque école sans compromettre l'ensemble des usages

Xavier Bouvet (Unis pour Metz)

Pas de commentaire

Béatrice Agamennone (Energies pour Metz - Béatrice Agamennone)

Il faut favoriser les déplacements doux devant les écoles, y compris pour les piétons et les vélos. Pour cela, il est nécessaire de limiter la vitesse de circulation et de lutter contre le stationnement sauvage.

Françoise Grolet (Le Bon Sens pour Metz (RN))

Restreindre oui, supprimer non.

Richard Lioger (Metz au coeur)

Et sécuriser les parcs vélos pour les écoles, l'inciter pour les collèges et lycées.

Action n°16

Étendre la zone de stationnement payant pour donner un avantage comparatif aux autres modes de déplacement.

Libérer l'espace public de la voiture en poursuivant une politique de stationnement favorisant le report modal et le stationnement dans les parkings en ouvrages.

L'extension du stationnement voiture payant sur la commune de Metz a montré son efficacité :

- certains automobilistes ont redécouvert leur garage privé ou les parking relais.

Utiliser cet espace libéré pour créer des espaces piétons ou des itinéraires vélo.

Thomas Scuderi (Metz en Confiance)

Pas de commentaire

Xavier Bouvet (Unis pour Metz)

les leviers incitatifs positifs doivent être mobilisés avant cela (cf toutes les autres mesures), l'extension doit être une conséquence

Béatrice Agamennone (Energies pour Metz - Béatrice Agamennone)

L'offre de stationnement est actuellement illisible. Il faut d'abord massivement développer les transports doux (fréquence, qualité de service, infrastructures,...) pour favoriser le report modal.

Françoise Grolet (Le Bon Sens pour Metz (RN))

Pas d'écologie punitive, il faut des arguments persuasifs.

Richard Lioger (Metz au coeur)

Même remarque que sur la proposition n°9. Le raisonnement est juste, mais l'extension doit être accompagnée pour les automobilistes.

Action n°17

Rendre claire et visible l'offre de stationnement aux portes de la ville, afin d'y orienter les visiteurs, et d'alléger le trafic en centre-ville.

L'information relative aux parkings relais est insuffisante notamment sur les axes autoroutiers. Il faut prévoir des panneaux d'affichages fixes et l'utilisation des panneaux lumineux à messages variables d'informations.

L'incitation à l'usage de ces parkings doit aussi être améliorée.

Thomas Scuderi (Metz en Confiance)

Pas de commentaire

Xavier Bouvet (Unis pour Metz)

Pas de commentaire

Béatrice Agamennone (Energies pour Metz - Béatrice Agamennone)

Pas de commentaire

Françoise Grolet (Le Bon Sens pour Metz (RN))

OUI !

Richard Lioger (Metz au coeur)

Et nous soutenons la gratuité des parkings relais et le développement de systèmes d'auto-partage.

Action n°18

Offrir du stationnement vélo sécurisé à la gare (il n'y a plus de stationnement sécurisé sur l'arrière de la gare) et autres lieux, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Le programme ALVEOLE permet d'obtenir une participation financière pour des parkings vélo via des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE). ce dispositif a déjà permis de financer des abris vélos aux abords de 4 écoles de la ville de Metz. Toutes les écoles et de nombreuses structures (gare, centres sportifs etc..) de la métropole sont susceptibles de pouvoir y participer

Les détails : <https://programme-alveole.com/>

Thomas Scuderi (Metz en Confiance)

Pas de commentaire

Xavier Bouvet (Unis pour Metz)

Pas de commentaire

Béatrice Agamennone (Energies pour Metz - Béatrice Agamennone)

Je propose de créer 300 nouvelles places de stationnement sécurisé pour les vélos par le doublement de l'offre existante et de développer le stationnement en arceaux dans tous les quartiers.

Françoise Grolet (Le Bon Sens pour Metz (RN))

Pas de commentaire

Richard Lioger (Metz au coeur)

Pas de commentaire

Action n°19

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. Pour toutes les communes de la métropole.

Thomas Scuderi (Metz en Confiance)

Pas de commentaire

Xavier Bouvet (Unis pour Metz)

Pas de commentaire

Béatrice Agamennone (Energies pour Metz - Béatrice Agamennone)

Au fur et à mesure du renouvellement des arceaux existants et des travaux de voiries ou de réaménagement.

Françoise Grolet (Le Bon Sens pour Metz (RN))

Pas de commentaire

Richard Lioger (Metz au coeur)

Oui, commerces mais aussi zones denses d'habitation ou de loisir. Par exemple les Arènes, les équipements sont inexistant.

Action n°20

Créer des locaux vélos dans les écoles et les équipements publics.

Thomas Scuderi (Metz en Confiance)

Dans la mesure du possible. Nos moyens iront principalement sur les questions d'accessibilité de nos équipements publics.

Xavier Bouvet (Unis pour Metz)

Pas de commentaire

Béatrice Agamennone (Energies pour Metz - Béatrice Agamennone)

Pas de commentaire

Françoise Grolet (Le Bon Sens pour Metz (RN))

Au moins des places de stationnement sécurisé.

Richard Lioger (Metz au coeur)

Ou système équivalent.

Action n°21

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Thomas Scuderi (Metz en Confiance)

Nous souhaitons y travailler avec les associations d'usagers

Xavier Bouvet (Unis pour Metz)

Pas de commentaire

Béatrice Agamennone (Energies pour Metz - Béatrice Agamennone)

Pas de commentaire

Françoise Grolet (Le Bon Sens pour Metz (RN))

Pas de commentaire

Richard Lioger (Metz au coeur)

C'est une bonne mesure de sécurité mais qui demandera une priorisation dans la mise en oeuvre.

Action n°22

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

Thomas Scuderi (Metz en Confiance)

Même si nous sommes plutôt d'accord et défendrons ce principe, nous ne pourrons pas subventionner ce genre d'opérations dans les copropriétés car l'urgence en matière d'investissements sera sur l'accessibilité

Xavier Bouvet (Unis pour Metz)

Pas de commentaire

Béatrice Agamennone (Energies pour Metz - Béatrice Agamennone)

Cela existe déjà ; Loi SRU de 2000 + loi portant sur l'engagement national pour l'environnement (ENE). L'obligation est prévue dans les bâtiments neufs par le code de la construction et de l'habitat (l'offre de stationnement pour les vélos doit correspondre à 1,5% de la surface de plancher des immeubles).

Françoise Grolet (Le Bon Sens pour Metz (RN))

C'est la règle, nous serons attentifs à la faire correctement appliquer.

Richard Lioger (Metz au coeur)

Cela est déjà le cadre de droit prévu par les textes !

Action n°23

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Thomas Scuderi (Metz en Confiance)

A défendre au niveau de la Métropole

Xavier Bouvet (Unis pour Metz)

bonne idée, en cours d'étude et chiffrage chez nous. L'infrastructure vélo doit primer

Béatrice Agamennone (Energies pour Metz - Béatrice Agamennone)

Pas de commentaire

Françoise Grolet (Le Bon Sens pour Metz (RN))

Pas de commentaire

Richard Lioger (Metz au coeur)

Nous proposons une aide immatérielle, c'est-à-dire un appui conseil aux particuliers et professionnels sur leur projet d'achat (individuel, parc...) en particulier pour les vélos électriques qui demandent d'évaluer les équipements garage/recharge.

Action n°24

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

Thomas Scuderi (Metz en Confiance)

Pas de commentaire

Xavier Bouvet (Unis pour Metz)

Pas de commentaire

Béatrice Agamennone (Energies pour Metz - Béatrice Agamennone)

Pas de commentaire

Françoise Grolet (Le Bon Sens pour Metz (RN))

Pas de commentaire

Richard Lioger (Metz au coeur)

Cela s'appellera Metzlib' !

Action n°25

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Thomas Scuderi (Metz en Confiance)

Pas de commentaire

Xavier Bouvet (Unis pour Metz)

Pas de commentaire

Béatrice Agamennone (Energies pour Metz - Béatrice Agamennone)

Notamment via le périscolaire.

Françoise Grolet (Le Bon Sens pour Metz (RN))

Pas de commentaire

Richard Lioger (Metz au coeur)

Pas de commentaire

Action n°26

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

La loi offre la possibilité aux entreprises et administrations d'attribuer à leurs salariés un « forfait mobilités durables », une prime vélo (ou co-voiturage) défiscalisée jusqu'à 400 € par an.

Si cela n'est pas déjà mis en œuvre dans votre commune, proposerez-vous cette prime aux agents communaux ? aux agents de Metz Métropole ? aux organismes annexes/satellites (Haganis, Inspire Metz, Saremm, Syndicats mixtes...)?

Quelles actions conduiriez-vous pour inciter les entreprises de votre commune à l'instituer pour leur personnel et, de façon plus générale, à mettre en place des plans de déplacement d'entreprise ?

Thomas Scuderi (Metz en Confiance)

Pas de commentaire

Xavier Bouvet (Unis pour Metz)

Pas de commentaire

Béatrice Agamennone (Energies pour Metz - Béatrice Agamennone)

Il faut favoriser la concertation entre les acteurs économiques, associatifs, culturels et politiques.

Françoise Grolet (Le Bon Sens pour Metz (RN))

Pas de commentaire

Richard Lioger (Metz au coeur)

Et inciter ce même développement au niveau des entreprises dont les commerces.

Action n°27

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

Thomas Scuderi (Metz en Confiance)

Pas de commentaire

Xavier Bouvet (Unis pour Metz)

Pas de commentaire

Béatrice Agamennone (Energies pour Metz - Béatrice Agamennone)

Pas de commentaire

Françoise Grolet (Le Bon Sens pour Metz (RN))

A mettre en place en concertation avec les représentants des parents

Richard Lioger (Metz au coeur)

L'idée est intéressante pour un test, ou la promotion mais le coût pour l'ensemble des écoliers messins serait prohibitif.

Action n°28

Créer une "journée sans voiture". par exemple lors de la semaine de la Mobilité.

Paris est habituée de l'opération, Nancy l'a déjà organisé à deux reprises en 2018 et 2019 (y compris le samedi)

On pourrait aussi dénommer cette animation "journée du piéton et du vélo".

Développer l'opération "Un mois sans ma voiture".

Thomas Scuderi (Metz en Confiance)

Pas de commentaire

Xavier Bouvet (Unis pour Metz)

Pas de commentaire

Béatrice Agamennone (Energies pour Metz - Béatrice Agamennone)

C'est une idée à expérimenter.

Françoise Grolet (Le Bon Sens pour Metz (RN))

Pas de commentaire

Richard Lioger (Metz au coeur)

Oui, à tester en choisissant un jour garantissant le succès. Nous proposons une journée "transport doux" plutôt que "sans voiture".

Action n°29

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Thomas Scuderi (Metz en Confiance)

Nous mettrons en place la verbalisation par caméra sur les axes le permettant (lignes droite principalement)

Xavier Bouvet (Unis pour Metz)

Pas de commentaire

Béatrice Agamennone (Energies pour Metz - Béatrice Agamennone)

C'est déjà le cas mais les brigades devront être renforcées et davantage déployées sur le terrain.

Françoise Grolet (Le Bon Sens pour Metz (RN))

Pas de commentaire

Richard Lioger (Metz au coeur)

Pas de commentaire

Action n°30

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Thomas Scuderi (Metz en Confiance)

Pas de commentaire

Xavier Bouvet (Unis pour Metz)

Pas de commentaire

Béatrice Agamennone (Energies pour Metz - Béatrice Agamennone)

Pas de commentaire

Françoise Grolet (Le Bon Sens pour Metz (RN))

Pas de commentaire

Richard Lioger (Metz au coeur)

La pédagogie est utile, elle passe déjà par les outils de la municipalité et peuvent être encore renforcés.

Action n°31

Inciter financièrement les entreprises à organiser des animations pro-vélo : par exemple, en soutenant :

- la mise en place de plan de mobilité, l'acquisition de flotte de vélos de service, la formation et la sensibilisation des salariés.
- la mise en place de journées d'animation vélo par une association locale => par exemple pour toute entreprise s'inscrivant dans le challenge "Allons-y à Vélo"

Thomas Scuderi (Metz en Confiance)

Mais pas financièrement

Xavier Bouvet (Unis pour Metz)

Pas de commentaire

Béatrice Agamennone (Energies pour Metz - Béatrice Agamennone)

Pas de commentaire

Françoise Grolet (Le Bon Sens pour Metz (RN))

Pas de commentaire

Richard Lioger (Metz au coeur)

Les inciter et les aider oui. Financièrement non, nos compétences doivent être déployées sur l'aide à la transition, par exemple pour mettre en place un parc vélo électriques. L'UEM aura un rôle à jouer pour le stationnement et la location.

Commentaires généraux

Thomas Scuderi (Metz en Confiance)

Nos propositions en matière de mobilité(s) :

- Nous militons pour la gratuité des transports en commun avec une 1ère phase pour les moins de 26 ans, les étudiants, les seniors et les personnes à mobilité réduite et proposons la baisse du pass journalier.
- Nous désenclaverons le quartier de Bellecroix par des choix audacieux en concertation avec la population.
- Nous élaborerons le plan vélo avec les usagers et créerons un plan piéton.
- Nous éradiquerons le stationnement sur trottoirs et pistes cyclables et rendrons cyclable les axes structurants de la Métropole.

- Nous améliorerons l'offre de stationnement et de location de vélo.
- Nous autoriserons le portage du vélo dans les transports en commun en dehors des heures de pointe.
- Nous renforcerons la fréquence de certaines lignes dont les Mettis aux heures de pointe. Metz doit se doter de transports propres. Nous élargirons le service du soir et reverrons les itinéraires avec la population.
- Nous multiplierons les parkings Relais (P+R), améliorerons la signalisation et proposerons une offre plus attractive.
- Nous envisagerons un passage au dessus de l'A31 en zone urbaine et limiterons son impact sonore.
- Nous faciliterons la mobilité vers le Luxembourg et les villes du Quattropole.
- Nous souhaitons l'amélioration des cadences des TER vers le Grand Duché et l'élargissement de l'A31 vers Luxembourg.

Nos réponses aux 20 propositions portées par l'association Metz à Vélo :

Proposition n°1 : Stopper l'étalement urbain en identifiant les zones disponibles au sein du tissu urbain afin de privilégier l'urbanisation des zones non exploitées ou en friche desservies par des transports urbains existants.

Je valide cette proposition et milite depuis toujours contre l'étalement urbain.

Proposition n°2: Réintroduire de la mixité fonctionnelle dans les quartiers en rééquilibrant les parts de logement / commerce / emploi et réintroduire les activités tertiaires dans les centralités de la métropole.

Je valide et ferai des propositions dans ce cadre.

Proposition n°3 : Libérer l'espace public de la voiture en poursuivant une politique de stationnement favorisant le report modal et le stationnement dans les parkings en ouvrages.

Il nous faut absolument multiplier les P+R et faciliter le stationnement des voitures venant de l'extérieur avec une offre beaucoup plus attractive. Pour cela, il faudra investir massivement afin que les transports en commun soient au niveau en particulier aux heures de pointe.

Proposition n°4 : Installer des protections phoniques le long de l'A31 entre Moulins- les-Metz et le Saulcy.

Je valide cette proposition et il est urgent d'intervenir également sur la partie nord de l'A31 qui est un véritable problème de bruit mais également de pollution de l'air pour les personnes habitant au Fort Moselle ou à La Patrotte.

Proposition n°5: Couvrir l'A31 sur sa section centrale pour réunifier la métropole.

Je suis en accord avec le fait de couvrir une partie de l'A31 en zone urbaine, afin de réunifier les territoires coupés par l'autoroute, la voie de chemins de fer et le bras de la Moselle. Cependant, je pense qu'il est envisageable de le faire sur la partie nord et que l'image de Metz carte postale depuis l'autoroute aux abords du plan d'eau est essentielle. C'est un véritable atout pour inciter les populations venus du nord et transitant par la ville lorsqu'elle se rendent dans le sud. Combien de Hollandais, de Belges ou de Luxembourgeois ont envie de découvrir Metz lorsqu'ils observent cette vue incroyable ?

Proposition n°6 : Réaliser un plan marche conjointement au plan vélo. Prévoir une signalétique spécifique marche/vélo.

Je valide cette proposition sans aucun désaccord, il s'agira surtout de le construire avec les usagers.

Proposition n°7 : Eradiquer le stationnement automobile sur les trottoirs afin de rendre les trottoirs aux piétons et aux personnes à mobilité réduites.

Je valide cette proposition en complétant avec le respect des pistes cyclables. Beaucoup de stationnements sauvages ou d'arrêts minute gênent véritablement les cyclistes. Je suis favorable à la mise en place de la verbalisation à distance (avec la vidéo surveillance) lorsque cela est possible.

Proposition n°8 : Prendre au niveau métropolitain la compétence « mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics ».

Je valide cette proposition, même si à mon sens, c'est déjà le cas.

Proposition n°9 : Etendre le plateau piétonnier à la Fournirue et la rue des Jardins.

Je valide cette proposition, mais elle devra se faire en coopération avec les habitants et les commerçants afin d'envisager une évolution par pallier. Cela nécessitera des investissements outre l'aspect réglementaire de la modification pour permettre à tous de l'emprunter (par exemple pour les PMR qui nécessiteront quelques aménagements car les voiries devront évoluer).

Proposition n°10 : Rendre cyclable en 5 ans l'ensemble des axes structurants de la Métropole pour arriver à une part modale du vélo de 10% d'ici 2030.

Je valide cette proposition, mais si nous pouvons nous engager à rendre la ville cyclable, il est toujours délicat de s'engager sur un taux de participation des usagers. Mais je reste optimiste en la matière, car les consciences évoluent et les usages également.

Proposition n°11 : Améliorer l'offre de stationnement vélo sous toutes ses formes notamment des boxes fermés sur l'espace public.

Je valide cette proposition avec une nuance concernant la question de la tarification qui actuellement n'est pas accessible à toutes et à tous.

Proposition n°12 : Inciter à l'usage du vélo à assistance électrique par une politique ambitieuse : conseils, aides à l'achat, offre de stationnement et location par UEM.

Je valide cette proposition, même si je ne suis pas sûr que le conseil à l'achat relève des collectivités. Les associations s'avèreraient des partenaires indispensables dans cette phase de conseil. Je considère que nous avons à mettre en place une offre de vélo à assistance électrique de courte durée, mais je suis persuadé que le Met le fera avant l'échéance des élections municipales. J'ai l'impression que le G7 a fait évoluer le débat interne.

- Les lignes Mettis : les fréquences à 10 minutes sont aujourd'hui insuffisantes aux heures de pointe. ☑ Je suis d'accord
- Les cinq Lianes : dans un souci d'attractivité, généraliser la fréquence de 10 minutes à toute la journée (hors franges), avec un soin particulier à apporter aux L3 et 1, frisant elles aussi la saturation. ☑ Je suis d'accord
- La navette de centre-ville: la fréquence a été peu-à-peu sacrifiée, et tourne aujourd'hui à 13 minutes. Il faudrait revenir à des fréquences d'au moins 8 minutes, voire 5. ☑ Il convient également d'élargir l'amplitude de service le soir. En particulier sur les cinq Lianes (L1,2,3,4,5), en y appliquant celles du Mettis : un bus toutes les 30 minutes jusqu'à minuit trente. ☑ Je suis d'accord

Proposition n°13 : Porter l'amplitude de service jusqu'à minuit trente pour les cinq Lianes, jusqu'à 21h pour les autres lignes. Je valide cette proposition

Proposition n°14 : Généraliser le cadencement de l'ensemble des lignes Lianes à 10 minutes entre 7h et 19h. Je valide cette proposition

Proposition n°15 : Créer des comités d'usagers et réalisation d'enquêtes régulières auprès des usagers par Metz Métropole.

Je valide cette proposition, qui permettra également de sensibiliser les personnes qui ne sont pas encore convaincues.

Proposition n°16 : S'attaquer aux arrêts inopinés des bus en synchronisant les feux et, lorsque c'est insuffisant aménager des couloirs d'approche aux carrefours.

Je valide cette proposition, même si c'est déjà en partie le cas. Seule les lignes Mettis bénéficient d'une priorité aux feux, mais il conviendra en effet d'améliorer le système permettant aux lianes d'être plus efficaces et rapides.

Propositions n°17 : Développer l'offre en P+R : création de parkings relais secondaires aux entrées de l'agglomération et réalisation d'un parking silo à Rochambeau.

Je valide cette proposition, comme évoqué plus haut, l'offre P+R doit être redimensionné pour gagner en attractivité, tout comme le tarif proposé aux usagers qui acceptent de laisser leur voiture aux abords de la ville. Concernant le parking en silo, il conviendra de voir quelle solution technique sera la plus pertinente techniquement et budgétairement.

Propositions n°18: Desservir correctement Actisud, mener une réflexion sur la desserte d'Actipole et créer une desserte de rocade reliant Vallières, Borny et Technopole.

Je valide cette proposition sur la desserte d'Actisud, mais souhaite pouvoir avoir plus d'éléments techniques et budgétaires concernant la rocade. Des engagements en la matière seraient à mon sens peu crédibles à ce stade.

Proposition n°19 : aller vers un titre unique au niveau du SCOTAM.

Je valide cette proposition

Proposition n°20 : Préparer l'aménagement de la 3ème ligne de TCSP, tout en mettant immédiatement en œuvre un plan marche et vélo ainsi que le renforcement de l'offre de transports en commun.

Je valide cette proposition tout comme je vous l'ai confirmé au point 6. Concernant l'aménagement de la 3ème ligne Mettis, les négociations sont d'ores et déjà en cours et je considère que le tracé devrait se dessiner en accord avec la population et non uniquement entre quelques élus plus ou moins influents.

Xavier Bouvet (Unis pour Metz)

Pas de commentaire

Béatrice Agamennone (Energies pour Metz - Béatrice Agamennone)

J'ai déjà, à de nombreuses reprises, exprimé mon engagement en faveur d'une politique de mobilité plus ambitieuse. Je considère que le report vers les transports doux (vélo, marche, transports en commun propres,...) sont une des clés pour lutter contre le dérèglement climatique. Pour cela, il faut une volonté politique, fondamentale à toute réalisation d'ampleur dans nos sociétés. Comme ingénieure des ponts et des chaussées, j'ai eu au cours de ma carrière à traiter bien des projets routiers et d'aménagement. C'est donc forte de toutes ces expériences que je porte un projet ambitieux pour la pratique du vélo à Metz, projet que je sais réalisable pour peu qu'il soit traité avec compétence et pragmatisme.

Françoise Grolet (Le Bon Sens pour Metz (RN))

Pas de commentaire

Richard Lioger (Metz au coeur)

Pas de commentaire